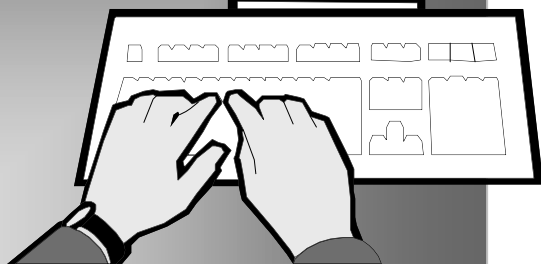


Rédaction :

Caroline Spicher
Edmée Macherel
Laurent Sudan
Liz Conran



Nous avons dès maintenant une adresse e-mail où vous pouvez envoyer votre courrier et publicité (délai : le 20 du mois) :

informogoz@vuissternens-en-ogoz.ch

N'oubliez pas de rajouter cette adresse à vos favoris !!!

Déposez vos annonces dans la boîte du pilier public ou envoyez à :



« Inform'Ogoz »
Edmée Macherel
Imp. du Château 11
1696 Vuisternens-en-Ogoz

Dernier délai pour
Les annonces :
Le 20 du mois



Dates à retenir en mai :

10 juin	Réunion Land-art Festival du Gibloux
22 au 25 juin	Giron de Jeunesse

A méditer...

Si la barbe blanche faisait le sage, les chèvres seraient toutes docteurs. Proverbe français

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous avez une anecdote, des souvenirs, conseils, recettes de grand-mère, poèmes susceptibles d'intéresser ou de réjouir les gens du village, alors envoyez-nous vos textes ou contactez-nous pour des suggestions, c'est volontiers que nous entrerons en matière, dans la mesure de nos possibilités. De même si vous disposez de jolis documents ou de photos bien contrastées (les clichés perdent de leur qualité en étant photocopiés !).

Veillez simplement à nous transmettre des documents succincts car nous n'avons ni le temps ni les moyens de retravailler vos textes, agendas culturels,... (nous disposons de feutres, ciseaux et colle pour nos séances de rédaction).

Bien sûr, nous observons des règles d'éthique sur le contenu et nous réservons le droit de ne pas publier un article qui pourrait choquer des personnes sensibles, être diffamatoire, mensonger ou ne présentant aucun intérêt pour le lectorat. La publication d'une annonce ne se fera que si l'auteur est identifié par le comité de rédaction.

Annonces et publicités dans l'Inform'Ogoz - rappel des règles en résumé :

Provenant de la commune

- Les personnes domiciliées dans le village, à titre privé, peuvent faire publier gratuitement des annonces et articles privés.
- Les sociétés à but non lucratif de la commune participant au financement de l'Inform'Ogoz ont un accès libre et peuvent faire publier gratuitement articles et annonces.
- Les sociétés à but lucratif et non lucratif de la commune ne participant pas au financement forfaitaire payent les frais d'édition.

Provenant de l'extérieur

- Les personnes extérieures à la commune payent les frais d'édition
- Les sociétés à but non lucratif des communes avoisinantes qui ne présentent pas de concurrence pour les sociétés de la commune et qui ne participent pas au financement forfaitaire payent les frais d'édition.
- Les sociétés à but non lucratif des communes avoisinantes qui présentent une concurrence pour les sociétés de la commune ne peuvent disposer des avantages forfaitaire et payent les frais d'édition.
- **Les sociétés à but lucratif hors de la commune ne peuvent disposer des avantages forfaitaires et payent les frais d'édition**

Tarif pour une édition :

1 page A4	40.—
$\frac{1}{2}$ page A4	20.—
$\frac{1}{4}$ page et moins	10.—

L'équipe de rédaction se charge de facturer les annonces payantes suite à la parution de l'annonce.

L'équipe de rédaction

Commune

Du côté de la population

Arrivées :

Mlle Diane Villet et M. Nicolas Ducret, Au Chenévé 10

Mariage

Mme et M. Annick et Jean-Luc Mercier, Maison Neuve 3

Naissance

Léa dans la famille de M. Bertrand Bovigny, route de la Vuisterna 30

Table ouverte Les conseillers communaux vous rencontrent

Chers citoyennes et citoyens de Vuisternens-en-Ogoz,
Chaque 1^{er} jeudi du mois dès 19.30h, vos conseillers communaux organisent une table ronde au restaurant du village afin de répondre à vos questions et échanger dans un climat détendu et de confiance.

Cordiale bienvenue, venez nombreux, participez !

Le Conseil communal

Perception des impôts communaux

Ces derniers jours, vous avez reçu la facturation des tranches d'impôts cantonaux à payer. Il est à noter que les tranches précitées ne comprennent pas les impôts communaux, ceux-ci vous seront facturés par l'administration communale à la fin mai.

En effet, notre Commune a repris la facturation et l'encaissement des impôts communaux dès le 1^{er} janvier 2006.

Afin d'échelonner l'encaissement des taxes communales et impôts tout au long de l'année, le Conseil communal a décidé de facturer les impôts communaux avec le paiement en 9 tranches. La 1^{ère} échéance a été fixée au 31 juillet 2006 au lieu du 31 mai comme les impôts cantonaux. Nous précisons également que les conditions de paiement seront identiques à celle du Service cantonal des contributions, notamment en ce qui concerne les intérêts pour paiements anticipés ou les intérêts de retard.

L'administration communale est à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

Le Conseil communal

Benne autocompactante

Nous vous informons qu'il y a eu quelques couacs suite à une opposition et au manque d'expérience dans l'organisation relative à l'utilisation de cette nouvelle benne.

Le Conseil communal présente ses excuses à toute la population.

La situation est en principe aujourd'hui réglée, mais il faut encore acquérir un peu d'expérience.

Veillez noter qu'un crédit minimum de CHF 10.—doit subsister sur la carte, faute de quoi elle est inutilisable.

Merci d'en prendre bonne note.

Le Conseil communal

Aux habitants de Vuisternens-en-Ogoz

1. Nous vous rappelons que les places publiques ou places de jeux mises à disposition des citoyens doivent être maintenues en bon état par les utilisateurs. Si des utilisateurs organisent un pique-nique, ils veillent à laisser la place en état impeccable à leur départ et emportent les déchets éventuels. Si des enfants jouent sur la place de parc, ils respectent le matériel mis à disposition par la Commune. Les dégâts accidentels éventuels doivent être signalés à l'administration communale (026 411 22 65). En cas de déprédation intentionnelle ou d'acte de vandalisme, nous mettrons tout en œuvre pour identifier les coupables et nous nous réservons le droit de porter plainte.
2. Petit rappel aux propriétaires de chiens : les chiens doivent être tenus en laisse dans les forêts d'avril à septembre pour protéger la faune – nous vous rappelons aussi les poubelles mises à disposition pour leurs crottes.
3. Les médias ont aussi largement fait écho de l'interdiction faite aux engins non immatriculés et non assurés (planches à roulettes, rollers, trottinettes, etc.) de circuler sur la voie publique, c'est dangereux tout d'abord pour l'utilisateur, mais aussi pour les autres usagers de la voie publique.

Le conseil communal

Grippe aviaire

Opérationnelle depuis quelques jours, la hotline du Service vétérinaire fribourgeois répond à toutes les questions générales concernant la grippe aviaire. La ligne téléphonique (026 305 22 77) est à disposition tous les jours aux heures d'ouverture du bureau. Le lundi, le mercredi matin et le vendredi, un vétérinaire répond spécialement aux questions concernant les animaux domestiques et sauvages. Beaucoup de personnes ne savent que faire face à un animal retrouvé mort dans la nature. Dans la situation actuelle, il y a très peu de risques qu'un unique oiseau chanteur (par exemple : merle, corneille noire, moineau, etc.) trouvé mort ait péri de la grippe aviaire. Son cadavre ne doit pas être touché à mains nues mais peut être jeté aux ordures, bien emballée, ou, de préférence, être amené à l'un des centres collecteurs de déchets animaux afin d'être incinéré.

Si plusieurs oiseaux sauvages sont trouvés morts en un même lieu (1 cygne, dès 2 grands oiseaux d'eau de proie, dès 5 autres oiseaux sauvages), il faut annoncer le cas à la police (117) ou au garde faune de la région. Ces cadavres ne doivent pas être touchés jusqu'à l'arrivée de la personne contactée. Par contre, les animaux domestiques trouvés morts, tels les chats, ou les chiens errants seront annoncés, puis ramassés par le service de voirie de la commune concernée.

Le Service vétérinaire

Chaperon Rouge, service de garde d'enfants à domicile de La Croix-Rouge fribourgeoise

Ce service intervient

- si les enfants sont malades et les parents travaillent
- si les parents sont malades ou hospitalisés et ne peuvent eux-mêmes s'occuper des enfants
- si les parents ont besoin d'une solution de garde en urgence

Notre service existe depuis trois ans et nous avons effectués plus de 4'000 heures de garde dans plus de 200 familles dans le canton.

Pascale Zbinden
Responsable Chaperon Rouge
Croix-Rouge fribourgeoise

**** Avis de Recherche ****

La fanfare « La Lyre » de Farvagny fête ses 60 ans et inaugure sa nouvelle bannière.

**Le samedi, 27 mai 2006,
Un marché artisanal et régional sera organisé !**

Nous mettons gratuitement des places à disposition pour toutes les personnes intéressées à tenir un stand.

Seules les personnes annoncées pourront s'installer !

Nous vous prions de prendre contact au plus vite par e-mail à info@lalyre-farvagny.ch, ou par téléphone au 079/677 80 15.

D'avance, nous nous réjouissons de votre intérêt.

Pour la fanfare
Commission des festivités

Tirs Obligatoires 2006

Stand de Vuisternens-en-Ogoz

Samedi	29 avril	13.30 – 15.30 h
Dimanche	30 avril	09.30 – 11.00 h
Samedi	26 août	13.30 – 15.30 h
Dimanche	27 août	09.30 – 11.00 h

Ne pas oublier:

- votre feuille de tir "PISA" (invitation)
- Livret de service et de tir/performances
- Protection de l'ouïe

Tir en campagne à Ecuwillens, le 19, 20, 21 mai 2006

Festival du Gibloux

21^{ème} édition, 29, 30 juin, 1^{er} juillet 2006-05-05

LAND-ART (dans et avec la nature)

A l'occasion de la 20^{ème} édition, nous avons organisé une exposition de land-art sur le chemin d'accès du festival. Ce fut une expérience motivante et très appréciée du public. Nous allons donc remettre ça cette année.

Le thème est libre, mais la réalisation doit se faire avec les matériaux trouvés sur place dans le respect de l'environnement. Toute personne intéressée peut prendre contact avec :

Sandrine Tona
Maison du Peuple
1696 Vuisternens-en-ogoz
Tel. 026 411 40 39
Mob 079 507 10 12

Je vous donne rendez-vous le samedi 10 juin à 14.00h à la Vuisternaz, afin de choisir votre emplacement. Les œuvres devront être terminées le mardi 27 juin au soir.



***YANN LAMBIEL SPECIAL CANTINE vendredi 23
juin 2006 à 21h00***

Avez-vous déjà votre billet?
Si non, passez au magasin du village.

N'oubliez pas de vous inscrire au **repas des retrouvailles** du samedi 24 juin.
Utilisez pour cela le bulletin de versement joint à notre récent tous ménages.

Engagez-vous! Pour organiser ce giron, nous avons besoin de vous. Nous cherchons encore de nombreux bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre pour offrir une belle fête à la région. Il y a du travail pour tous les goûts et pour tous les horaires.

Inscription sur www.jeunessevuisternens-en-ogoz.ch ou au 079 362 26 66
auprès de Frédéric Marchon, responsable du personnel.

AMICALE DE LA PETANQUE D'OGOZ

La saison démarre...

Nous invitons toutes les personnes (de 7 à 77 ans) à nous rejoindre pour jouer.

Nous nous retrouvons les mercredis à 19.00h. pour les « mêlées » ainsi que les dimanches matins dès 10.00h en cas de beau temps.

Au plaisir de vous rencontrer !

Le comité



L'apiculture et l'avenir...

Les scientifiques nous rappellent régulièrement que le rôle des abeilles est très important pour notre éco-système. Les abeilles assurent, entre autres, la pollinisation des arbres fruitiers sans oublier la récolte du miel.

Et pourtant, depuis quelques décennies, le nombre d'apiculteurs diminue très fortement!

La relève n'est donc pas du tout garantie !

Pour ma part, j'offre la possibilité à un(e) jeune intéressé(e) de m'accompagner lors des visites et travaux à la ruche. Cette initiation peut donner le déclic nécessaire à un(e) futur(e) apiculteur (trice)!

Je peux accepter une seule personne et ceci, en principe, pour toute la saison active soit de mai à octobre. Il s'agit de 2 visites mensuelles. La personne ne doit pas être allergique aux piqûres.

Adressez-vous à : Claude Spicher tél. 026 411 25 29 le soir.

**Les péchés capitaux
(12^e Giron des Jeunesses Sarinoises/22-25 Juin 06)**

Inscription travail bénévole

Cliquez ici :

www.jeunessevuisternens-en-ogoz.ch/giron/benevoles.php

L'Accueil Extrascolaire

Vous informe de son

Ouverture le 24 août 2006-05-05

Pour qui ? Enfants de l'école infantine et primaire

Quand ? Avant l'école, au repas de midi et après l'école, durant l'année scolaire, les vacances et les congés hebdomadaires.

Où ? Dans l'Ancienne Ecole des Garçons

Un imprévu ? Vos enfants sont les bienvenus de manière régulière ou ponctuelle (selon es disponibilités).

Pour cette raison nous organisons une

Soirée Portes Ouvertes, le 23 juin 2006

A l'Ancienne Ecole des Garçons de **16.00h à 20.00h**. Vous y êtes toutes et tous bienvenus/es.

Le Comité de l'AES se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer.

L'Accueil ouvrira ses portes le jeudi 24 août 2006.

Dans cette perspective, le comité de l'Association recherche des personnes prêtes à offrir quelques heures de leur temps pour encadrer les enfants de l'accueil, soit :

- le matin avant l'école, de 07.00 à 08.45h
- les midis, de 11.30 à 13.30h
- les mardis et jeudis après-midis, de 13.30 à 18.30h
- les fins de journée, de 15.40 à 18.30h

L'Accueil ouvrira le mercredi dès que des demandes seront faites en ce sens.

Quelques heures de présence seront les bienvenues pour nous aider à démarrer cette infrastructure.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec Marylène Droz, vice-présidente et responsable de l'Accueil (026/411 42 66).

Le comité de l'Accueil ExtraScolaire

Structures d'accueil de la petite enfance du Gibloux

Les 6 communes du Gibloux, (Corpataux-Magnedens, Farvagny, Huterive(FR), Le Glèbe, Rossens, et Vuisternens-en-Ogoz) ont décidé de prendre en partie en charge les frais liés aux structures d'accueil de la petite enfance.

Sont liées par une convention et bénéficient de cette aide,

- La crèche La Marelle, à Farvagny
Mesdames Muriel Villosz Peiry et Pierrette Bovet, tél. 026/411 38 13

Les écoles maternelles :

- **Le Jardin Câlin de Huterive(FR)**, à Posieux, tél 026/411 38 57
Mesdames Chantal Dousse, tél. 026/411 18 13 et
Jacqueline Rumo, tél. 026/411 28 20
- **Ecole maternelle et Atelier Le Domino**, à Farvagny
Madame Bernadette Bezzola, tél. privé 026/411 36 30, école 079/362 10 76
- **Ecole maternelle Tartine et Chocolat**, à Rossens
Mesdames Yvette Rossier, tél. 026/411 18 01 et
Valérie Saner, tél, 026/915 03 39
- **Ecole maternelle Les dix petits doigts**, à Villarsel-le-Gibloux
Madame Barbara Rothen, tél,. 026/660 62 02
- **Association La Maison des petits, Atelier – Halte-garderie**
à Vuisternens-en-Ogoz
Madame Liliane Pittet, tél. 026/411 12 45
- **Association d'Accueil familial de Jour de la Sarine**, tél. 026/322 69 26

N'est pas au bénéfice de cette aide :

L'Atelier Lorizon, à Corpataux-Magnedens

Madame Claudia Wicht, tél. 026/411 26 96, école Natel 079/299 78 47
Pour les tarifs voir directement avec mme Wicht

La Maison des Petits

Contactez Liliane Pittet de la Maison des Petits pour les détails et le bulletin d'inscription de votre enfant pour la Maison des Petits.

Liliane Pittet
1696 Vuisternens-en-Ogoz
Tel. 026 411 12 45